



NPA

**NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE**

Pour prendre contact: ecrire@npa2009.org

Envoyez vos coordonnées à NPA Educ'Nat', 2 rue Richard Lenoir 93000 Montreuil

Prénom :

Adresse :

Tel :

Mail :

L'éducateur anticapitaliste

Bulletin du secteur éducation nationale du NPA • n°3 • janvier 2013

Pour 2013 et 2014, dans l'éducation nationale, les créations de postes couvrent à peine les suppressions. Dans les autres ministères (hors justice et police), le gouvernement en supprime 2 sur 3. Il ne rétablit aucun des 80 000 postes supprimés entre 2007 et 2012. Il crée de nouveaux précaires, les « contrat d'avenir », votés largement aux parlements. Les nouvelles modalités de recrutement vont créer une armée de précaires prêts à l'emploi pour les années à venir (cf. verso).

LA CRISE A BON DOS...



Les visages ont changé, pas la politique !

Dans le même temps, la valeur du point d'indice, donc les salaires, sont gelés depuis 3 ans. La journée de carence est maintenue. Peillon promet une revalorisation, quand le «contexte budgétaire» le permettrait, et encore, en échange de reculs sur le temps et la charge de travail. Pourtant, Hollande a bien trouvé 20 milliards pour les patrons (l'équivalent de 200 000 postes pendant 3 ans) et 65 milliards pour les banquiers au nom du remboursement de la dette) !

Le projet de loi d'orientation sur l'école réaffirme le socle commun comme base d'une école à plusieurs vitesses (avec maintien des ECLAIR), accentue le poids des entreprises sur l'école. Le rapprochement école-collège, la réforme de l'orientation, la décentralisation sont autant de graines semées pour dégrader le statut des personnels de l'Education Nationale.

Le premier décret lié au projet de loi est celui sur les rythmes scolaires. Il constitue une attaque contre les conditions de travail, sans amélioration pour les élèves. Il est combattu par les enseignants du primaire. Ce décret s'inscrit dans la logique des PET (Projets Educatifs Territoriaux) définis dans la loi de « refondation » qui renforcera les inégalités territoriales.

Pour le retrait des réformes Peillon !

Dans notre secteur, le principal syndicat, la FSU, s'est abstenu sur le projet de loi d'orientation, cautionnant le cadre général de la politique de Peillon. En revanche, elle a voté contre le projet de décret sur les rythmes scolaires, comme la plupart des autres syndicats. Dans le premier degré, les mobilisations se développent : la grève historique à Paris le 22 janvier (avec 90% de grévistes) montre la voie.

Il faut se saisir des dates de mobilisations, le 31 janvier, les journées d'actions contre les rythmes scolaires, pour construire, développer, élargir la grève contre la politique du gouvernement. Pour cela, il faut se réunir en assemblées générales de grévistes pour définir collectivement des perspectives.

Un gouvernement au service du MEDEF

Hollande-Ayrault multiplie les cadeaux au patronat. Ils se sont engagés à transcrire dans la loi l'accord patronat-CDFT-CFTC-CGC sur la « sécurisation de l'emploi », une machine de guerre pour faciliter les licenciements et développer la précarité. PSA ferme l'usine d'Aulnay et licencie, Virgin, Sanofi, Air France, font de même. La chasse aux sans-papiers bat des records : plus de 36 000 expulsions en 2012 ! Et tout cela est couronné par l'intervention militaire au Mali : sous des prétextes humanitaires, Hollande veut en réalité protéger les intérêts du patronat français dans la région (uranium, or, pétrole, etc.). Parisot jubile, mais, pour nous, il est urgent de mettre un coup d'arrêt à cette politique. La grève des ouvriers de PSA Aulnay contre la fermeture et les licenciements nous montrent le chemin à tous les travailleurs : lutter, manifester, faire grève, tous ensemble !

Projet loi d'orientation : Peillon poursuit Fillon

Peillon maintient le cap des politiques menées par la droite. Il réaffirme le socle commun comme base d'une école à deux vitesses, accentue le rapprochement école-entreprise et la décentralisation. En outre, la création des Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Enseignement se fait dans le cadre de la mastérisation. L'embauche comme contractuels des candidats entre les écrits (juin 2013) et les oraux (juin 2014 !) des concours, renforcera la précarisation du recrutement.

L'éducation toujours plus soumise aux besoins des entreprises locales. La loi ouvre les CA des collèges et lycée au patronat et leur permet la location des bâtiments. La régionalisation de l'orientation vise officiellement à «adapter l'offre de formation aux besoins» des entreprises locales. La carte des formations serait soumise à la région pour s'adapter aux besoins du patronat local. Et les Copsy (après les ATTE en 2003) seraient transférés aux régions ! Le patronat pourra même

participer à l'élaboration de la découverte professionnelle, imposée dès la 6ème.

Le Livret de Compétences, va certes être refondu, mais il garde le même objectif, celui d'adapter l'enseignement aux compétences exigées par le patronat. Véritable « Livret ouvrier », il est destiné à accompagner les élèves depuis l'école jusque dans le monde du travail.

Dans le contexte actuel marqué par les licenciements et la pression sur les salaires et les conditions de travail, Peillon se place du côté des exploiters abandonne l'objectif d'une éducation émancipatrice.

Les statuts sont menacés par l'édification des «écoles du socle». Le projet de loi prévoit le rapprochement administratif des collèges et des écoles avec la mise en place de super CA regroupant un collège avec les écoles de son secteur. Cela fait échos à la volonté d'imposer la polyvalence des enseignants en 6ème-5ème et les échanges de ser-

vices entre profs de collège et profs des écoles, par logique budgétaire.

La grève historique du primaire montre la voie !

Delanoë veut appliquer la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013 à Paris. Mais le 22 janvier, cela a été un raz de marée contre Peillon et Delanoë : 90% des profs en grève ! Au niveau national, le gouvernement cherche à diviser, en faisant varier les dates d'application selon les villes (2013 ou 2014). Les instituteurs parisiens ne doivent pas rester isolés. L'enjeu déborde le primaire : si les collègues arrivent à infliger une défaite à Peillon, cela affaiblira le gouvernement et renforcera toutes les autres luttes. L'AG des grévistes de Paris a adopté une bonne plateforme de revendications et demandé à l'intersyndicale nationale d'appeler à la mobilisation pour le retrait du projet de décret. Elle a raison. Pour les profs du primaire des autres départements, où des mobilisations commencent à apparaître, le meilleur soutien à leur apporter, c'est d'entrer dans la grève le plus rapidement possible.

Réforme des rythmes scolaires

S'agit-il de l'intérêt des élèves ?

Le projet de décret n'améliorerait pas la situation des enfants, mais casserait le caractère national de l'enseignement primaire et dégraderait les conditions de travail des enseignants.

Il maintiendrait le nombre d'heures d'enseignement en classe entière à 24h par semaine. Seule la répartition changerait : 4,5 jours au lieu de 4, en ajoutant le mercredi matin (ou le samedi matin). Peillon prétend que ces nouveaux rythmes seraient moins fatiguant pour les enfants. C'est faux : en raison des activités périscolaires ajoutées, la journée resterait aussi longue. Le véritable objectif est ailleurs.

L'aide personnalisée contestée par les profs est maintenue, mais pourra être remplacée par «une activité prévue par le projet d'école», en lien avec le «projet éducatif territorial», «impulsé par la collectivité territoriale». Ainsi, le contenu d'une partie du temps scolaire et donc du temps de travail des enseignants (1h) pourrait être déterminé par les municipalités. Vu les

différences d'orientation politique et de budget, c'est contradictoire avec l'égalité des élèves sur tout le territoire. Le gouvernement promet 50 euros par élève (90 euros pour les communes les plus pauvres) pour les activités périscolaires (pour un coût estimé à 150 euros), mais seulement la première année. Et après ? Qui paierait ?

Pour les enseignants, c'est une attaque contre le statut de fonctionnaire et une demi-journée supplémentaire de travail, coûteuse en transports, garde d'enfants, etc.

Un gouvernement se préoccupant réellement d'améliorer les conditions d'études des élèves :

- créerait immédiatement 100 000 postes
- limiterait le nombre d'élèves à 24 par classe (20 en ZEP)
- rétablirait les postes de RASED
- abrogerait le LPC et les programmes de 2008

Contactez le NPA : www.npa2009.org

